



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E148059

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2026

ÉDITÉ LE

30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/07/2024
1 067 333

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 808 412 548 00022

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 2135786-001

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77276477

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77276477

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/06/2025

Raison sociale : SARMATES SAS

Sigle : SARMATES

5 RUE NICEPHORE NIEPCE

Z.I. SUD

91420 MORANGIS

Téléphone : 01 69 74 23 33

Fax : 01 69 10 93 06

Portable : 06 19 53 49 88

Site Internet : www.sarmates.fr

E-mail : harar.olivier@sarmates.fr

Responsabilité légale :

HARAR OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 200

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	26/07/2022
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	19/05/2022
3531	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en acier (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2023
3721	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2025
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	18/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/06/2023
o Fenêtres de toit	21/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/06/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.